

Annexe.

Niveaux escomptés du budget national public affecté au VIH

Lorsque vous remplissez ce formulaire, n'oubliez pas les considérations suivantes :

1. L'année fiscale doit être indiquée. Une année fiscale peut correspondre ou non à l'année calendaire (indiquez l'année fiscale qui débute au cours de l'année calendaire précisée dans le champ).
2. Choisissez la monnaie utilisée. Vous pouvez utiliser la devise locale ou convertir les données en dollars US à condition d'indiquer un taux de change officiel.
3. Les montants doivent être indiqués en unités monétaires, en milliers ou en millions.
4. Précisez le budget approuvé et exécuté dans l'année fiscale correspondante. Le budget approuvé comprend le budget national qui a été validé par le gouvernement. Les budgets alloués via des prêts gouvernementaux (prêts d'aide au développement non officiels) sont également intégrés au budget national. Le budget exécuté correspond aux dépenses dans le cadre du budget approuvé ; cette valeur ne doit pas être supérieure au budget approuvé, sauf lorsque des fonds supplémentaires ont été fournis (préciser, le cas échéant). Le total des dépenses peut excéder le budget approuvé, car certaines dépenses engagées n'ont pas été financées par les budgets réservés au VIH.
5. Indiquez si le budget devrait augmenter, rester stable ou baisser pour l'exercice fiscal suivant.
6. Vous devez fournir les sous-totaux agrégés pour les budgets à chaque échelon gouvernemental ainsi que pour les structures budgétaires sous-segmentées et indépendantes. Pour les différents échelons gouvernementaux, renseignez les sous-totaux des niveaux nationaux/centraux/fédéraux, des provinces/États/districts et des niveaux municipaux/locaux dans chaque pays (le cas échéant). Quand ces systèmes sont indépendants des échelons gouvernementaux ci-dessus, renseignez séparément le budget public des institutions appartenant à différents systèmes (par exemple les institutions en matière de sécurité et les autres organes nationaux, comme la commission nationale de lutte contre le sida).